

DS06 – Alsace-Moselle : le droit local du travail

Inter

Thématique(s)

Droit social

La durée, le nombre de séances, les modalités (présentiel ou distanciel), les dates, les lieux et les tarifs varient selon les sessions. Consultez la page de la formation sur le site Fidal Formations ou contactez-nous pour connaître les modalités à jour.

Objectifs professionnels

Répondre aux préoccupations des entreprises relatives à la gestion du personnel au regard du droit local du travail

Programme

1. Maintien du salaire en cas d'absence

- Généralités
- Maintien du salaire au titre de l'article 63 du code du commerce local devenu article L 1226-24 du code du travail
- Maintien du salaire au titre de l'article 616 du code civil local devenu article L 1226-23 du code du travail

2. Clause de non-concurrence

- Conditions de mise en oeuvre de la clause
- Modalités de mise en oeuvre de la clause
- Aspects pratiques de la mise en oeuvre d'une clause de non-concurrence

3. Le repos dominical et les jours fériés

- Principes
- Dérogations

- Particularisme des exploitations commerciales
- Sanctions et contrôle

4. Le préavis

- Le préavis en droit général
- Le préavis en droit local
- Articulation en fonction du principe de faveur

Public concerné

- DRH / RRH
- Fonction paye

Pré-requis

- Expérience dans l'une des fonctions ciblées

Pédagogie

- Formation associant aspects théoriques et surtout approche pratique.
- Remise d'un dossier technique spécialement conçu par FIDAL FORMATIONS.

Intervenants

Les intervenants, experts de leur domaine, sont précisés selon la session. Consultez la page de la formation sur le site Fidal Formations.

Contactez Fidal Formations

Pour toute question sur cette formation, son financement, ses dates ou ses tarifs, contactez nos équipes.

Site

<https://www.fidalformations.fr/contactez-nous>

Email

infos@contact.fidalformations.fr

Téléphone

[+33 \(0\) 1 58 97 10 00](tel:+33(0)158971000)

Fidal Formations

4-6 Avenue d'Alsace, 92400 Courbevoie, France.

© 2026 Fidal Formations. Tous droits réservés.